

PRIX ASPRUJ

Prix ASPRUJ 2011 - Rapport du jury

Membres du jury:

- Toufiq Ismail-Meyer, architecte HES SIA, Delémont (président)
- Dorothée Huber, historienne d'art, Bâle
- Jürg Conzett, ingénieur civil EPF SIA, Coire
- Jean Kleiber, architecte, La Neuveville
- René Koelliker, historien d'art, Moutier

L'Assemblée générale de l'ASPRUJ a décidé en 2010 de créer un prix d'architecture dans le but de distinguer des travaux apportant des réponses exemplaires et créatives à des problèmes pertinents pour l'avenir des bâtiments ruraux. Le périmètre du concours est le Jura et le Jura bernois. Avec ce prix, l'ASPRUJ souhaite encourager les architectes et propriétaires à s'investir dans des réflexions et concepts qui tiennent compte des facteurs tels que la protection du paysage et de l'environnement, la qualité de l'habitat et la gestion durable. Des anciens bâtiments ruraux restent souvent inexploités, surtout dans les centres des villages. L'affectation au logement de ces bâtiments permet de densifier les centres anciens et par là même de limiter l'expansion de quartiers d'habitation périphériques.

Le Prix ASPRUJ, doté de CHF 5'000.-, est officiellement remis le 18 juin 2011 à 17 h 00 lors d'une cérémonie à l'Aula de l'Ecole primaire de l'Oiselier à Porrentruy.

Le jury s'est réuni le 7 mai 2011 pour étudier les dossiers et visiter les objets. Les trois projets reçus sont des transformations fondamentales intervenues après plusieurs années de négligence d'entretien. Le jury reconnaît la volonté des candidats de respecter le patrimoine et la substance bâtie. Le fait de rendre une ancienne construction utilisable contribue à lui seul à la sauvegarde du bâtiment.

Nos sponsors:

**GF**
GREUBEL FORSEY
INVENTEURS HORLOGERS

Banque Romande

VALIANT

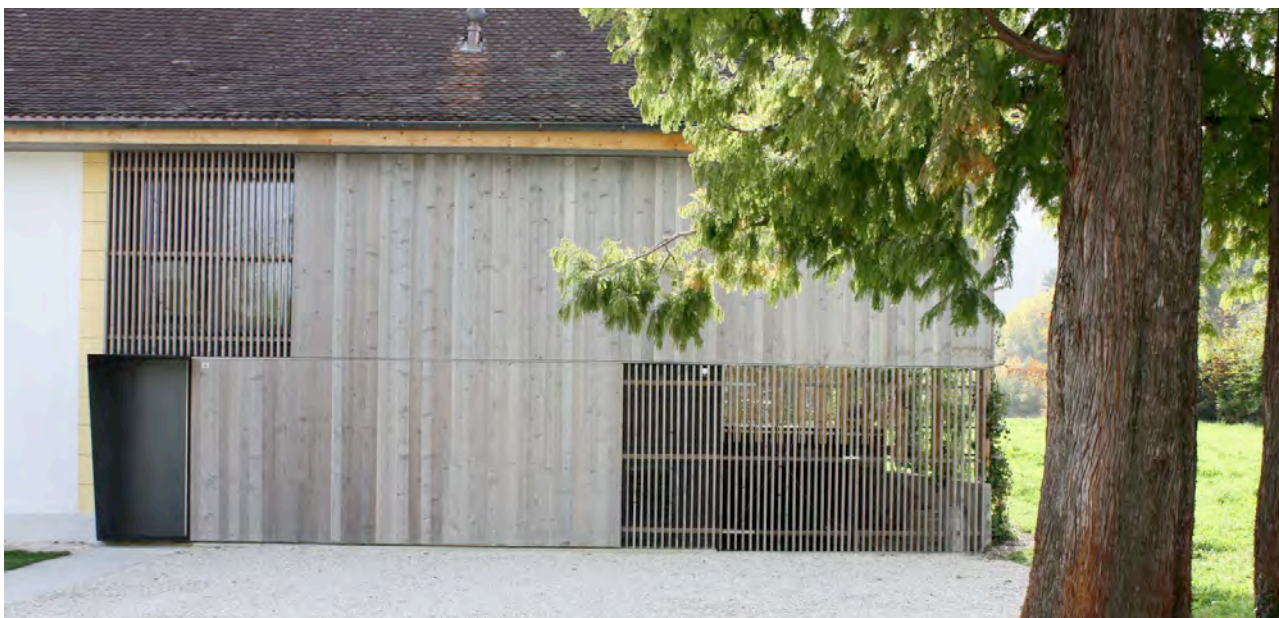
Le jury a distingué à l'unanimité le projet de transformation par l'architecte Luc Bron de Delémont, d'une ferme à Berlincourt datant probablement du début du XIX^e siècle.

Le bâtiment avait été entièrement vidé par ses anciens propriétaires. Seule l'enveloppe extérieure subsistait. Différentes annexes ont été démolies afin de s'approcher du volume originel du bâtiment. Le programme des locaux a été distribué en fonction de la structure du bâtiment. L'ancienne partie habitation, avec ses murs en moellons et ses petites fenêtres, a été affectée aux chambres et aux locaux sanitaires. L'écurie abrite dorénavant la cave, les locaux techniques et un garage. La grange accueille le séjour. La structure en bois de cette dernière a permis de bénéficier de grands volumes et de baies vitrées importantes. Un verger constitué d'anciennes essences locales a été replanté. Les places et terrasses extérieures ont été couvertes de gravier calcaire, ce qui permet une infiltration de l'eau de pluie et évite la création de déchets polluants lors de la démolition. Les plantes grimpantes (caduques) fournissent à la terrasse couverte un peu d'ombre durant l'été. Seules les parties habitées ont été isolées et sont chauffées ; les autres pièces constituent des espaces tampons. Ce projet a utilisé le potentiel de l'ancienne grange et de l'écurie d'une manière exemplaire.

Le jury apprécie surtout les points suivants:

- + la sauvegarde d'un bâtiment agricole d'une valeur "moyenne" en centre ancien permet également de préserver le lieu et les vergers ; cette intervention est aussi très remarquable du point de vue de l'urbanisme ;
- + l'adaptation des habitants au bâtiment et l'acceptation aussi de compromis, surtout au niveau du programme des locaux (ouvertures existantes, y compris ramés au mur pignon) ;
- + la réinterprétation du volume de la grange et sa conversion cohérente en volume principal pour l'habitation ;
- + la réutilisation des anciennes tuiles, la non-exploitation des combles.

Le jury regrette le choix du crépi (silicone) et la peinture des pierres dans l'angle.



Maison Borrnat à Berlincourt – façade nord avec entrée

Le jury fait en outre les remarques suivantes sur les autres projets:

Transformation d'une ancienne boucherie à Soyhières

Points forts (+):

- + le centre ancien est valorisé par le maintien d'un bâtiment historique ;
- + même pour une activité commerciale, la transformation d'un bâtiment historique peut être économiquement intéressante.

Réserves (-):

- la façade nord a été complètement réorganisée d'une manière non compréhensible ;
- depuis l'extérieur, on ne perçoit presque plus si ce bâtiment est une nouvelle construction ou non ; la disparition quasi totale du retroussis de toiture dans les deux pans renforce cet effet.



Maison Burri à Soyhières – façade nord avec nouvelle entrée au bureau

Transformation d'une ferme jurassienne du XVII^e siècle à la Chaux-des-Breuleux

Points forts (+):

- + la bonne intention de vouloir maintenir la structure historique ;
- + le bâtiment n'a pas été vidé et reconstruit complètement ;
- + la décision d'agrandir l'espace vers l'intérieur du bâtiment est en principe acceptable ; néanmoins, la proposition de la paroi vitrée en tant que séparation apparaît encore prématurée par rapport à l'évolution du projet.

Réserves (-):

- au niveau technique, il y aurait de meilleures alternatives par rapport aux options retenues pour la toiture, la voûte, l'emploi du ciment à l'intérieur (paroi de la cave et du mur côté grange) et les croisillons des fenêtres ;
- quelques compromis des utilisateurs pourraient amener de meilleures solutions : est-il vraiment nécessaire d'agrandir la salle de séjour de 30m² à 50m² en enlevant une paroi de séparation datant de quelques centaines d'années ?
- certains éléments de la restauration entreprise sur ce magnifique patrimoine restent sujets à caution.